

Leers infos

Le magazine de la Ville

Fév.
2022
69

Lancement du nouveau site Internet



www.ville-leers.fr



2 ■ Sommaire

4-5 ► RETOUR EN IMAGES

6-7 ► PETITE ENFANCE

La parentalité au cœur de l'année 2022...
... et des projets qui ne manquent pas!

8-9 ► ACTION SOCIALE

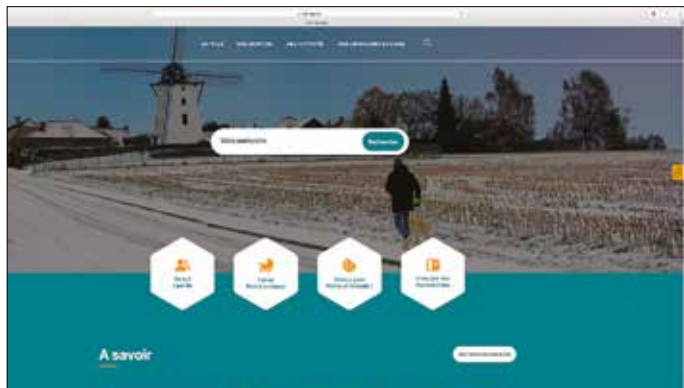
Rejoignez le Conseil des seniors de Leers!
Bien manger chez les seniors...
Job Dating : 5 Leersois recrutés
Leers Activités Dépannage recrute

10-11 ► VIE ÉCONOMIQUE

Bienvenue à GDELECLEERS
BORIS Services
Drone by SYSTEM AFI
Bien-être et détente avec RELAX and So
HAPPY DOG bichonne vos compagnons

12-13 ► DOSSIER

La Ville a lancé son nouveau site Internet
www.ville-leers.fr



14 ► ÉCOLES / JEUNESSE

Le Junicode fait son retour
Transports gratuits pour les moins de 18 ans

15-16 ► VIE MUNICIPALE

2022, année électorale : n'oubliez pas de voter!
Bernard Costeur, nouveau conseiller municipal
La Ville modernise ses moyens de paiements



16-17 ► VIE ASSOCIATIVE

L'Harmonie municipale endeuillée par le décès de Samuel Couillet
Alliance bras de fer, nouveau club sportif

18-19 ► CADRE DE VIE

Ce qui change dans les déchèteries
Déchèterie mobile : les nouvelles dates
Plantation d'arbres
Opération *Hauts-de-France Propres*

20-21 ► AGENDA

22 ► TRIBUNE POLITIQUE

23 ► ÉTAT CIVIL - INFOS PRATIQUES

Projets 2022

Premier Leers Info de 2022, je veux m'arrêter tout d'abord sur l'espoir, le renouveau et les vœux d'amélioration que porte chaque nouvelle année. Les jours rallongent, la nature se prépare à éclore, l'énergie revient. Aussi, j'ai souhaité mettre en lumière les projets phares que la municipalité va porter dans les prochains mois, car demain comme hier, l'équipe municipale reste motivée, au travail et à l'écoute des Leersois.

Tout d'abord, cette crise sanitaire nous a démontré combien la communication numérique est indispensable. La retransmission sur Facebook ou YouTube des vœux en est un exemple, la situation nous ayant une nouvelle fois obligés à annuler la traditionnelle cérémonie à la salle André Kerkhove.

Et pour répondre aux besoins de ses usagers, la Ville se modernise : services et paiements en ligne, équipements en outils numériques (voir page 16). D'ailleurs, vous l'avez peut-être constaté si vous vous y êtes connecté, le site Internet de la commune a fait peau neuve. Depuis le 31 janvier, la nouvelle version, plus complète et plus pratique, permet d'accéder facilement à l'information et offre de nouvelles fonctionnalités comme les démarches en ligne, des formulaires en renvoi direct, plus de vidéos. Découvrez-en toutes les nouveautés en pages 12 et 13 et n'hésitez pas à l'utiliser sans modération !

En outre, avant la fin de l'année, notre collectivité devrait proposer une application citoyenne permettant le signalement de dysfonctionnements sur la commune et l'envoi vers les citoyens d'informations générales et/ou ciblées. Tout cela ne remplace pas les autres canaux d'information mais les complète.

L'année 2022 sera aussi marquée par deux grands projets. Tout d'abord, l'espace associatif qui ouvrira normalement ses portes en septembre prochain, rue de la Papinerie, et regroupera une douzaine d'associations. Les travaux ont pris un peu de retard suite à la découverte de nouvelles zones impactées par l'amiante et à notre volonté de l'en débarrasser complètement.

Cette mutualisation devrait faire naître une belle synergie.

Et puis, le projet d'espace culturel que nous avons présenté aux Leersois lors d'une réunion publique le 17 février dernier. Si vous n'avez pu y assister, vous pourrez prochainement en retrouver l'essentiel sur le site Internet ou dans le Leers infos.

Nous continuons également à travailler sur le dossier de la vidéo protection. Je veux également citer le budget participatif avec une somme de 10 000 € pour concrétiser quelques bonnes idées portées par les Leersois, l'espace de télétravail qui va ouvrir prochainement en centre-ville, la création d'un vrai parking à la Buissonnière qui devrait faciliter le stationnement des parents d'élèves du Groupe scolaire du Buisson mais également l'accès à quelques belles balades le long du canal.

Enfin, et pour finir sur le cadre de vie, comme chaque année, la Ville s'est engagée dans l'opération *Hauts-de-France Propres*. En venant nettoyer la commune le 19 mars prochain, vous contribuerez à faire de Leers une ville plus propre et plus agréable comme nous l'aimons tous.



Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers

Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Martine Marmus - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)

Dépôt légal : Février 2022

Tirage : 5 000 exemplaires

Mairie de Leers

25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers

Tél. : 03 20 200 600 - contact@ville-leers.fr

Ouverture

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h

Permanence du maire

le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : www.ville-leers.fr ■ Ville de Leers ■ Ville de Leers



4 Retour en images

▼ Village de Noël



Pour son traditionnel jogging de Noël, l'association Jog' Leers OS a emprunté le circuit des Maisons illuminées. C'est Dominique Saint-Oyant, adjointe aux Festivités, et plusieurs conseillers municipaux qui ont donné le top départ aux coureurs. Ces derniers ainsi que l'association Rando' Leers étaient chargés de départager les participants.



La piste de luge et le petit carrousel, tous deux gratuits, ont eu un franc succès auprès des enfants, petits et grands.

Malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire, l'organisation du Village de Noël a été maintenue les 18 et 19 décembre. Durant deux jours, c'est dans une ambiance familiale et festive que près de 1000 visiteurs ont apprécié les différentes animations.



Au concours des Maisons illuminées 2021, M. Delhaye a remporté le 1^{er} prix. Toutes nos félicitations!



Associations, artisans et commerçants ont proposé une variété de cadeaux à offrir pour les fêtes : Chocolats, coquilles de Noël, décoration de table, cartes de vœux, compositions florales, peluches en crochet... il y en avait pour tous les goûts et budgets!



Durant la période des fêtes, l'Union des commerçants et artisans leersois (UCAL) avait organisé une grande tombola dotée de nombreux prix et notamment un chèque-voyage de 1200 €.

Des vœux 2022... numériques! ▼

Pas de Salle Kerkhove, pas de public, pas d'Harmonie municipale... cette année, M. le Maire a dû une nouvelle fois s'adapter au contexte et revoir la traditionnelle cérémonie des vœux. Comme en 2021, une version filmée par le Studio AV Prod a été retransmise aux Leersois sur les pages Facebook et YouTube de la Ville.



Nouveau site Internet, lutte contre la fracture numérique, permanences de la MIE à Leers, espace de télétravail, rénovation du centre, espace culturel, maison des associations, vidéo-protection, démocratie participative, parking au Buisson... Retrouvez les réponses du maire sur cette vidéo... sur Facebook et YouTube.

Interviewé par David Malbranque, adjoint chargé de la culture, et Élisabeth Audric, directrice générale des services, Jean-Philippe Andriès s'est prêté au jeu des questions-réponses pour évoquer le bilan d'une année 2021 encore difficile avant d'aborder les projets pour 2022. À ses côtés, Guy Deschamps, premier adjoint et vice-président du CCAS, est également intervenu pour les questions d'ordre social.

À revoir sur Facebook et YouTube

Coquilles dans les écoles ▼

En raison du contexte sanitaire qui perdure, Carmelo Furnari, adjoint à la Vie scolaire, est passé dans chaque classe pour remettre aux enseignants les coquilles de Noël qui n'ont pu être distribuées par des élus à chaque enfant. Ce sont donc les professeur(e)s et encadrant(e)s scolaires qui en ont assuré le partage.



Colis des aînés

C'est avec regret que la municipalité a dû annuler le Banquet des aînés prévu le 18 décembre. Une nouvelle fois, les conditions induites par le Covid 19 n'ont pas permis de l'organiser. Les personnes concernées ont reçu un colis en remplacement de ce moment convivial. Au total, ce sont près de 1 000 colis qui ont été distribués dans la commune en plus des coquilles.

La parentalité au cœur de l'année 2022...

Afin d'accompagner au mieux les futurs et nouveaux parents, l'équipe du Centre Petite Enfance Jean-Claude Vanbelle se mobilise pour continuer à mettre en place de nouvelles actions. L'année 2022 démarre avec quatre nouveautés.

Un nouveau guide Petite enfance

Le relais *Petite enfance* reçoit tout parent ou futur parent souhaitant des renseignements sur les modes d'accueil existants à Leers, que ce soit en accueil individuel ou collectif.

Désormais, les parents ou futurs parents se voient remettre un guide *Petite enfance* lors de ce rendez-vous. Ce guide se veut être un réel outil destiné aux parents pour les aider dans leurs démarches et pour prendre connaissance de l'ensemble des services et modes d'accueil des tout-petits proposés à Leers.

Le document sera téléchargeable très prochainement sur le nouveau site Internet de la Ville.

La première journée Petite Enfance et Parentalité de Leers



Depuis plusieurs mois, les professionnelles Petite enfance de la Ville préparent un grand moment de partage en faveur des parents et enfants de moins de 3 ans.

Un deuxième créneau pour le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)

Depuis janvier 2021, L'îlot Familles, c'est son nom, occupe une place entière au sein du Centre Petite Enfance tous les mercredis matin. Cet espace de rencontre a permis aux jeunes parents et enfants de moins de 6 ans de continuer à se retrouver malgré une année encore bien perturbée.

Son utilité n'étant plus à prouver, en plus du mercredi, le LAEP sera maintenant ouvert chaque lundi matin à partir du 21 février. Ève, Nathalie, Marine et Coralie seront ravies de vous accueillir de 9h à 12h.

Venir à *L'îlot Familles* est gratuit, anonyme, ouvert à tous et sans inscription.



Au fil des réunions, le programme se dessine avec l'ensemble des acteurs de la petite enfance.

Le Centre Petite Enfance vous ouvrira ses portes **samedi 2 avril de 10h à 16h** pour vivre ensemble la **première journée Petite Enfance et Parentalité** de Leers avec pour thème : **Je communique avec mon enfant.**

« Votre enfant sera au centre de nos attentions »

Tout au long de la journée, nous vous proposerons divers ateliers à partager avec votre enfant ainsi que des temps d'échange et d'information sur votre quotidien de parents. Ce temps fort vous permettra également de découvrir l'ensemble des services et modes d'accueil proposés dans la ville.

En avant-première, voici quelques instants qui vous attendent !

Découverte des pédagogies petite enfance : votre tout-petit pourra découvrir la motricité libre, un espace favorisant la

détente, une salle dédiée à l'acquisition de l'autonomie inspirée par la pédagogie *Montessori*.

Des ateliers tout au long de la journée : Bébésignes, massages, portage, plantation, séances de lecture...

Conférences sur la communication positive et sur l'utilisation des écrans.

De futurs ateliers parents-enfants

Pour que cette journée parentalité se prolonge... Tout au long de l'année, des ateliers parents-enfants seront proposés le samedi matin tels que des ateliers de yoga, d'éveil musical, de motricité, bébé signes...



...et des projets qui ne manquent pas!

Au Centre Petite Enfance, une nouvelle année, riche en découvertes, attend les tout-petits dans les différentes sections.

Les animaux font leur entrée au CPE

Pour les crèches municipales et le RAM, le projet pédagogique s'articule cette année autour des animaux : Léon le hibou, Zazou le singe et Rubis le renard, vont accompagner les enfants tout au long de cette année.

À la Bulle des explorateurs, place à l'Arche des explorateurs! Les plus petits découvriront les animaux féériques tandis que les Acrobates et les Artistes, les sections des plus grands, vont tout connaître des animaux du monde et de la ferme!

À la Ronde des lutins et au relais Collegram, les enfants voyagent déjà dans la forêt depuis septembre. Certains décors et outils ont été fabriqués et cousus main... Les animaux de la savane arriveront bientôt!



Le développement durable, encore

Afin d'éveiller les consciences dès le plus jeune âge, le précédent projet pédagogique s'articulait autour du développement durable. Un composteur a été mis en place, des poubelles de tri sont utilisées chaque jour par les plus jeunes. Les parents sont sollicités pour fournir des matériaux de récupération. Un jeu et un journal « Le petit lutin écolo » ont également été créés à la crèche familiale.

Ce thème va continuer d'accompagner un certain nombre d'actions.



Le projet passerelle

Au sein des deux crèches municipales, un projet passerelle, est mené en partenariat avec les écoles de Leers.

Annulé depuis deux ans en raison du contexte sanitaire, les équipes espèrent qu'il pourra trouver sa place en 2022. L'objectif est de favoriser une transition en douceur entre l'accueil en crèche et les écoles, autant pour les enfants que les parents. Ainsi, une à deux sorties devraient être organisées en mai ou juin, pour permettre à l'enfant de découvrir sa future classe et son enseignant.

Le projet passerelle ne s'arrête pas à cette sortie, chaque regroupement collectif et accompagnement vers l'autonomie permettent à l'enfant de se préparer un peu plus à l'école.

L'accompagnement au langage et à la communication

Les professionnelles du CPE accompagnent chaque enfant dans l'acquisition du langage. Les interactions avec l'adulte, les

reformulations permettent au tout-petit de développer son langage.

Afin de faciliter la communication et de permettre à l'enfant de développer ses propres compétences, la communication gestuelle est pratiquée dans les crèches et le relais. Les assistantes maternelles ont été formées au Bébésigne tandis que les agents de la crèche collective pratiquent le Makaton (aide à la communication et au langage utilisé avec la parole, les signes et/ou les pictogrammes).

La communication gestuelle permet à l'enfant de communiquer dès sa première année bien avant que les mots soient connus dans le langage oral. Les parents des structures y seront sensibilisés tout au long de l'année notamment durant la journée petite enfance.

Échanges intergénérationnels

Pendant les vacances, les jeunes de la Maison des Jeunes, nouveau partenaire des crèches municipales, s'invitent au CPE pour lire des histoires aux enfants.

Petits et grands enfants partagent ensemble un moment privilégié autour du livre ainsi qu'un temps goûter et compagne!

Espérons que 2022 permettra aux personnes âgées des résidences des Cygnes et des Quatre vents de reprendre contact avec les enfants du CPE et partager des goûters, dès que la situation sanitaire se stabilisera!



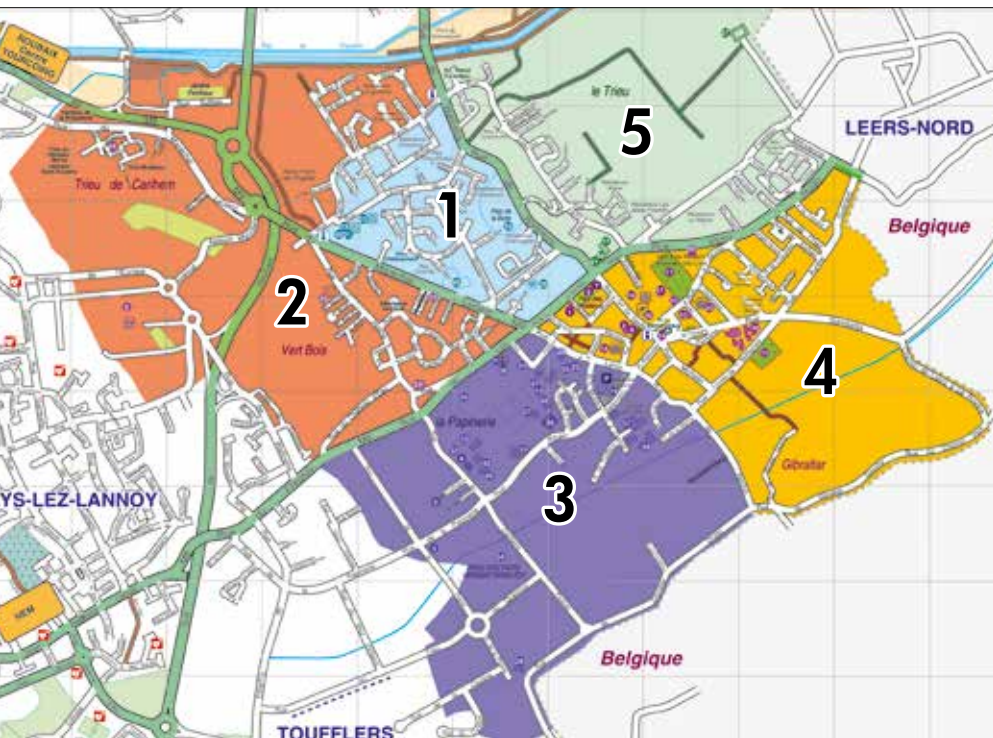
Rejoignez le Conseil des seniors à Leers !

Afin de développer la démocratie participative, la Ville souhaite associer et impliquer encore davantage les aînés à la vie citoyenne de la commune, en instaurant un Conseil des seniors. Le Conseil municipal a validé cette décision en séance le 16 décembre dernier.

Cette nouvelle instance aura une mission de réflexion, de concertation, de consultation et de proposition sur tous les domaines touchant à l'amélioration de la qualité de vie des Leersois.

Vous êtes retraité leersois ou exercez une activité professionnelle réduite, et avez plus de 60 ans, vous n'avez jamais exercé de mandat électif, vous pouvez mettre vos compétences, votre expérience et votre temps libre au service de la vie de la commune... La Ville a été découpée en 5 quartiers afin de garantir la représentativité de tout le territoire. Trois personnes seront désignées par tirage au sort par quartier. Le Conseil des seniors sera placé sous la présidence de M. le Maire et la vice-présidence de Mme Joëlle Lepla, adjointe aux Solidarités et animations des seniors.

Vous êtes dynamique et avez envie de donner votre avis, d'être à l'initiative d'actions en faveur des seniors et de l'ensemble des habitants. Alors, n'hésitez pas... devenez membre du Conseil des seniors.



Faites part de votre candidature par courrier

Formulaire d'inscription à retirer en mairie ou à télécharger sur www.ville-leers.fr

En y exposant vos motivations, à :

Monsieur le Maire
Mairie de Leers
Commission Solidarités et animations en faveur des seniors
25 rue de Lys
59115 LEERS



Bien manger chez les seniors...

... C'est l'intitulé d'un projet qui émerge sur la résidence autonomie *Les quatre vents*.

Depuis fin 2021, différents ateliers autour de la diététique ont été proposés aux résidents. L'objectif : Retrouver le plaisir de manger, de cuisiner ensemble ou en solo. L'action est menée en lien avec Julie Loucheur, diététicienne.

« Il s'agit de prévoir des recettes simples, au goût de tous, permettant de manger sainement et équilibré mais surtout favorisant le partage... et en même temps informer sur les effets de l'alimentation, acquérir de nouveaux réflexes favorables à un bien-être » explique Ludivine Haddadi, la directrice.

Ces ateliers cuisine ont permis aux aînés de se réunir et de partager des moments

conviviaux. Voici l'une des recettes qu'ils ont confectionnée.

Verrines pommes et crumble pain d'épices

Ingédients (pour 6 personnes) :
 4 grosses pommes ■ 100 g de pain d'épices ■ 20 g de cassonade ■ 80 g de beurre ■ 1 pincée de sel ■ Vanille en poudre ■ cannelle ou muscade

Préparation : Couper le beurre en cube et le laisser ramollir à température ambiante ■ Beurrer légèrement des ramequins allant au four avec une petite partie du beurre ■ Faire chauffer le four à 180°C ■ Pincer, épucher et épépiner les pommes ■ Les couper en petits morceaux ■ Les placer dans les ramequins ■ Les saupoudrer d'épices au choix.



D'autres rendez-vous sont prévus sur 2022 avec différents partenaires.

Job Dating : 5 Leersois recrutés

Vingt-six candidats ont été reçus en mairie le 20 janvier lors du Job Dating, désormais annuel, destiné à pourvoir des postes en contrats aidés* dans différents services.

L'objectif de ces contrats PEC, appelés officiellement Parcours Emploi Compétences, est d'accompagner les personnes dans un parcours d'insertion professionnelle, de les former et de les qualifier pendant la durée du contrat qui est d'un an.

Organisé en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale de Watrelos Leers, ce Job Dating en était à sa 3^e édition.

Les différents partenaires ont ciblé les demandeurs d'emploi de longue durée. Sept postes étaient à pourvoir au sein des services municipaux : un au complexe sportif, deux au Centre Technique Municipal, un au Centre Petite Enfance et trois au service des Écoles.

Ce sont cinq Leersois et deux Watrelois qui ont été recrutés pour effectuer ces missions et bénéficier d'une formation.



* Ce type de contrat bénéficie d'une participation de l'État pour encourager les employeurs à recruter.



Leers Activités Dépannage (LAD), association d'insertion, actrice de l'économie sociale et solidaire recrute sur des postes variés.

L'association intervient dans l'accompagnement de la vie quotidienne, dans l'aide à l'aménagement et à l'entretien du cadre de vie. Elle met à disposition chez le particulier, du personnel sur des interventions ponctuelles, urgentes ou récurrentes pour l'aide aux tâches ménagères, l'entretien des jardins et les petits travaux de bricolage.

Vous êtes demandeur d'emploi de très longue durée, bénéficiaire du RSA, allocataire ASS ou AHH, alors le LAD peut vous proposer des missions. Si vous êtes intéressé, téléphonez au 06 23 22 05 58 pour prendre rendez-vous.

LAD
 3, place Lucien Demonchaux à Leers
 Tél. : 03 20 75 46 80
 Ouvert du lundi au vendredi, et les 1^{er} et 3^e samedis du mois : 10 h à 11 h 30
 Les mardi et jeudi : 16 h à 17 h 30

Bienvenue à GDELECLEERS

Après 30 ans d'expérience dans l'électricité, la téléphonie et les réseaux câblés, Gauthier Desessart s'est installé en tant qu'auto-entrepreneur à Leers depuis le 2 janvier 2022.

Gauthier a travaillé 16 ans comme monteur câbleur électricien avant d'occuper des postes à responsabilité. Après un licenciement à la cinquantaine, le Leersois a décidé de monter sa société **GDELECLEERS**.

Il vous propose expertise et diagnostic sur votre installation électrique afin de prévenir tout risque. Sa prestation consiste à se déplacer chez vous et vous fournir un rapport complet et détaillé sur l'état de votre installation

et les travaux de mise en conformité à réaliser par rapport aux normes actuelles. Il peut ensuite intervenir pour ces travaux, la vérification des câbles sur vos appareils et toutes opérations d'électricité en général et de dépannage. Qualifié, il peut également réaliser vos travaux de peinture.

Il se déplace dans la métropole, dans un rayon de 30 km autour de Leers du lundi au dimanche. N'hésitez pas à le contacter. Devis détaillé et gratuit.



GDELECLEERS
Gauthier Desessart
1, rue d'Estaimpuis
Tél. : 07 83 93 50 19

Boris Services

Auto-entrepreneur depuis deux ans, Boris Israel s'est installé à Leers en septembre 2021. Il vous propose ses services pour le nettoyage écologique de toutes vos surfaces intérieures et extérieures.

Après 20 années d'expérience dans l'entreprise de nettoyage de son père, Boris a créé sa propre société. Il intervient dans un rayon de 30 km autour de Leers pour les particuliers et les professionnels, de manière occasionnelle ou régulière.

Équipé de matériel performant, Il se charge du lavage de vos vitres avec des produits *Écolabel*, du nettoyage de votre terrasse au nettoyeur haute pression selon les surfaces, de l'entretien de petites surfaces (co-propriétés). Il vous propose également un service de conciergerie, d'effectuer vos petites tâches de montage, le nettoyage intérieur de votre véhicule... avec la possibilité de bénéficier dans certains cas d'un crédit d'impôts de 50 % puisque Boris est aussi sous-traitant de l'agence de services à domicile *Freedom*.

Sa palette de services peut vous simplifier la vie au quotidien. N'hésitez pas, contactez-le par téléphone ou par mail pour devis ou rendez-vous.

BORIS Services
62, rue de Lys
Tél. : 06 25 58 20 05
israelboris@gmail.com
f Boris Services



Drone by SYSTEM AFI

Alexandre Filipowicz, informaticien depuis plus de dix ans, a créé sa société en janvier 2021, pour devenir télépilote de drone professionnel. Sa formation de base en électronique ainsi que ses connaissances en mécanique et audiovisuel l'ont orienté à œuvrer pour un métier qui le passionne.

Après avoir suivi une formation, il obtient son diplôme de télépilote de drone professionnel auprès des services de l'Aviation Civile Française.

Dans le respect de la loi, il capture des photos et vidéos lors de ses prestations, parfois même en les diffusant en direct sur internet avec son système de streaming vidéo hébergé sur ses propres serveurs informatiques.

« Grâce au drone, je réalise des clichés aériens qui peuvent être utiles dans de nombreux domaines », explique-t-il. « Ils servent à promouvoir des lieux touristiques ou des entreprises, et à apporter une étude technique à des cabinets d'experts lors de litiges (ouvrages d'art, locaux, toitures...) ». Ce ne sont que quelques exemples mais chacun peut y avoir recours pour créer, organiser ou diriger un projet. Pensez-y! Pour plus d'informations, n'hésitez pas à le contacter.

Tél. : 06 48 77 46 23
contact@systemafi.com
http://www.systemafi.com



Bien-être et détente avec Relax and So

À 38 ans, Soraya Miano vient d'ouvrir à Leers un espace dédié au bien-être. Installée à la place de l'ancienne boucherie-chevaline, rue Gambetta, elle vous accueille dans des locaux rénovés, une ambiance zen et vous propose plusieurs prestations pour vous détendre.

Soraya a travaillé dans les assurances et dans une halte-garderie où elle a obtenu un CAP Petite enfance. Elle a également donné des cours de danse orientale en milieu associatif. C'est à la naissance de son fils qu'elle s'est reconvertie et formée pour obtenir un certificat en massage ainsi qu'une qualification d'animatrice en atelier « Éveil et bien-être bébé et enfant ».

Dans son salon, Soraya pratique le massage ayurvédique pour femme à l'huile de sésame bio. C'est un massage relaxant et très complet, originaire d'Inde du sud, alternant mouvements enveloppants avec d'autres, plus vifs et plus énergétiques. En outre, Relax and So propose plusieurs ateliers danse et détente en famille : massage parent/enfant, automassage enfant, danse parent/enfants ou bébé porté en écharpe. « Grâce à l'apprentissage des

gestes de massage, ces ateliers sont des moments qui contribuent à l'éveil intellectuel, moteur et affectif des petits » explique la jeune femme qui peut également intervenir dans les associations, écoles... à votre demande.

Retrouvez l'ensemble des services et tarifs sur le site Internet. Possibilité de bons cadeaux, box à offrir... et sur présentation de ce Leers Infos, Soraya vous offre 10 € sur une prestation. C'est le moment d'en profiter !

Relax and So
8, rue Gambetta
Tel. : 07 56 84 03 01
contact@relaxandso.com
www.relaxandso.com
f Instagram Relaxandso



L'espace accueille également deux nouvelles psychologues cliniciennes pour enfants, adolescents et adultes :
Claire Tricault **Anna Gautier**
 06 86 51 74 25 07 88 04 16 04
 Consultations sur rendez-vous.

HAPPY DOG bichonne vos compagnons

Nouveau service dans la commune... À 27 ans, Marion Baveye vient d'ouvrir son salon de toilettage pour chiens et chats, rue Roger Salengro.

Depuis le 14 février, vos amis à quatre pattes peuvent se faire une beauté chez Happy Dog. Après des études pour devenir monitrice d'équitation, Marion a commencé sa carrière dans la grande distribution. Mais très vite sa passion pour les animaux a pris le dessus. Une formation de six mois chez un toilettageur - formateur lui a permis de pouvoir se lancer. La jeune Leersoise a installé son espace de travail à son domicile. C'est dans son garage, totalement ré-agencé et équipé de matériel adapté qu'elle accueille vos animaux de compagnie pour les bichonner. « Je peux accueillir toutes les races de chiens, des plus petits aux très gros » explique Marion qui vous propose différentes prestations : bain, coupe aux ciseaux, tonte,

brushing... « Je commence toujours l'entretien par le nettoyage des yeux et des oreilles. Ensuite, je démêle et j'utilise un shampoing adapté à chaque type de poil...pour finir le client choisi le parfum » poursuit-elle. Sur place, vous trouverez également une gamme de produits essentiels pour l'entretien de vos compagnons, des brosses, des accessoires tels que laisses, colliers... et même des friandises. Si votre animal a besoin d'un toilettage, n'hésitez pas, appelez Marion pour prendre rendez-vous.

HAPPY DOG
41 rue Roger Salengro
Tél. : 06 89 11 68 78
f HAPPY DOG



Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h. Samedi de 9h à 13h

La Ville a lancé son nouveau

L'ancien site Internet de la Ville, qui datait de 2011 n'était plus vraiment dans l'air du temps! La nouvelle version est en ligne depuis le 31 janvier.

Un important travail a été mené sur l'ergonomie du site, avec pour objectif de faciliter la navigation du visiteur, la rendre plus agréable et lui permettre d'accéder rapidement à l'information recherchée.

Pour vous connecter, rien n'a changé! La nouvelle version de www.ville-leers.fr propose une évolution importante : tout en maintenant une belle part consacrée à l'information municipale, le nouveau site met l'accent sur les démarches en ligne, avec plus de formulaires et d'imprimés en envoi direct. On y retrouve l'intégralité du contenu de l'ancien site retravaillé et réorganisé pour un accès plus intuitif. La page d'accueil s'ouvre sur des accès directs aux rubriques les plus consultées, puis des blocs d'actualités, les événements, des espaces vidéo, photos et un kiosque avec les dernières publications municipales ainsi que quelques liens externes. De nouvelles couleurs ont été choisies pour valoriser le tout. Cette refonte a également permis de proposer de nouvelles fonctionnalités, toujours dans le but de répondre à l'attente des visiteurs.

Le service Communication a été le chef d'orchestre de ce projet, il a travaillé avec les différents services de la Ville pour recueillir et mutualiser tous les avis et demandes (des services mais aussi des retours des usagers). L'arborescence qui découle de trois rubriques principales *Ma ville, Mes services, Mes activités* a été réorganisée pour orienter facilement les visiteurs vers les différentes catégories qui contiennent une information plus claire et simplifiée. Ces catégories sont accessibles par le bandeau supérieur qui déploie les sous-menus.

Les textes sont plus courts pour une lecture rapide et aisée et il y a plus de photos, des vidéos, des plans interactifs, des documents qu'il est désormais possible de feuilleter... pour apporter à l'ensemble une nouvelle dynamique. Une newsletter va également permettre aux internautes d'être informés directement. Pour la recevoir et pour être conforme au RGPD (Règlement général pour la protection des données), **il faudra à nouveau vous inscrire en cliquant sur « S'abonner à la newsletter »** en bas de la page de garde.



Barre de recherche

Actualités à ne pas manquer

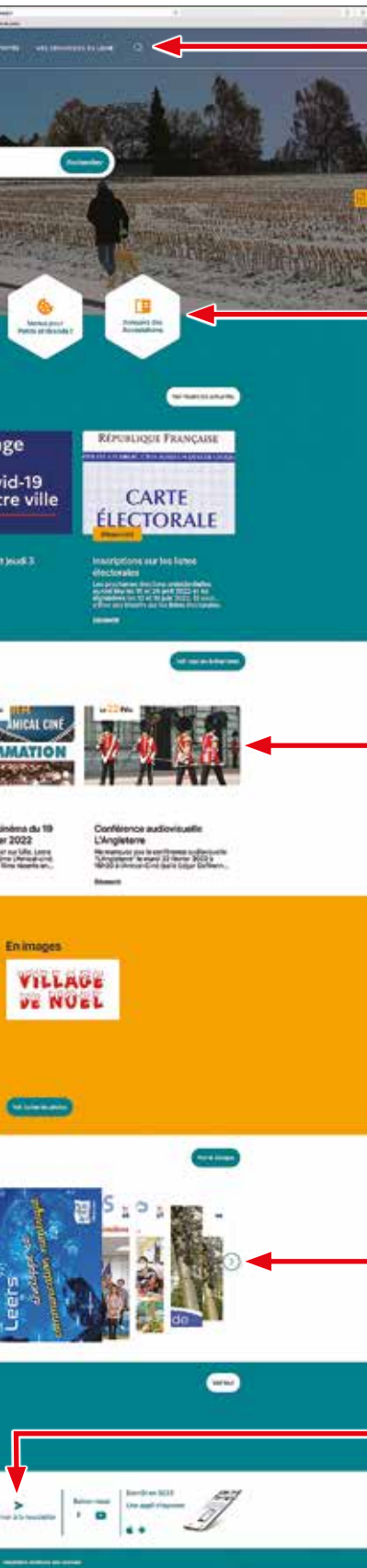
L'actualité en image (photos et vidéos)

Contactez la mairie



site Internet

www.ville-leers.fr



Les différentes rubriques

Accès direct aux rubriques les plus consultées

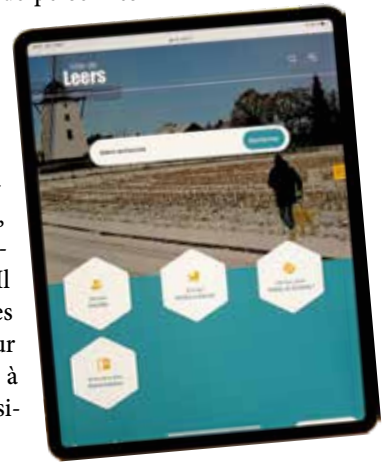
Consulter l'agenda des manifestations

Feuilleter les publications municipales

S'abonner à la newsletter

Un site responsive et accessible

Aujourd'hui, de plus en plus de personnes visitent les sites web depuis leur navigateur mobile. Il était donc indispensable de s'adapter à cette pratique. Le site de la Ville a donc été conçu pour s'adapter aux différentes résolutions d'écran, en l'occurrence les PC, les tablettes et les smartphones. Il respecte également les normes d'accessibilité en vigueur pour les collectivités, notamment à destination des personnes en situation de handicap.



Depuis 2011, Leers est également présente sur les réseaux sociaux grâce à sa page Facebook avec 2 500 abonnés. Elle propose de plus en plus de vidéos que vous pouvez retrouver en intégralité sur la chaîne YouTube. Depuis le début de la crise sanitaire, le Conseil municipal y est retransmis en direct.

Nous espérons que ce nouveau site facilitera la vie quotidienne des Leersois et des Leersois. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.

Le saviez-vous ?

Cela fait 18 ans précisément que les Leersois ont accès à l'actualité de la commune via Internet. C'est en 2004 que la Ville a créé son premier site Internet. Une refonte a eu lieu en 2011.



Le Junicode fait son retour

L'édition 2020 avait du être annulée pour cause de Covid. Du 10 au 20 janvier, les élèves de CM1 et de CM2 des écoles leerssoises ont pu, à nouveau, participer aux épreuves de Junicode proposées chaque année par la Ville.

Dispensée par la CRS 11 Unité Auto Routière, la formation consiste à sensibiliser les jeunes sur les dangers de la route et les bons réflexes à adopter pour assurer leur sécurité mais aussi celle de leurs proches. Le Junicode comporte des épreuves théo-

riques et pratiques qui se déroulent sur une piste aménagée salle du Centre.

Les 140 élèves de CM1 ont suivi un apprentissage sur le maniement de la bicyclette et le comportement du piéton. Les 136 élèves de CM2 se sont, en plus, soumis

à la partie pratique qui consiste à effectuer en vélo un circuit pour se mettre en situation. D'une manière générale, les enfants se sont appliqués pour assimiler les règles de base à suivre en matière de sécurité routière et ont fait preuve de motivation pour devenir des citoyens de la route responsables.



Les élèves font le parcours guidés par les conseils du brigadier de Police Sébastien Pressoir.

Le questionnaire est noté sur 12 points et la pratique 60 points. 14 élèves ont obtenu 72 ou 71 points.

École	École	École
Léonard de Vinci 72 pts	Jeanne d'Arc 72 pts	Blin/ Péri 72 pts
Layssa Ghadri Robin Poitou Melina Seys 71pts	Capucine Mathon 71pts Lucas Hennebert Diane Aubert- Pellot	Nohan Vervacke Eléa Coletta Léana Delepeleire 71 pts Mayol Daniel Nélia Zeghli
Nathan Genet Nino Queva- Verhoven	Pauline Micucci	

Transports gratuits pour les moins de 18 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les jeunes de moins de 18 ans peuvent voyager gratuitement sur le réseau Ilévia, à condition d'avoir la carte Pass Pass.

La gratuité concerne le métro, le tramway, le bus, le V'lille, le réseau de bus Arc-en-Ciel au sein du territoire de la MEL, le transport sur réservation et le service handipole.

Mode d'emploi pour le métro, bus, tramway et transport sur réservation

Il faudra disposer d'une carte *Pass Pass* personnelle chargée d'un profil 4-25 ans MEL et du titre moins de 18 ans. La carte vous permettra de valider vos trajets aux bornes et de passer les contrôles d'accès dans le métro. L'obligation de valider reste la règle.

Pour les jeunes déjà en possession d'une carte *Pass Pass* personnelle

Pour charger le titre moins de 18 ans

sur une carte existante, les démarches sont différentes d'un usager à l'autre. Tout est détaillé ici : www.ilevia.fr/cms/institutionnel/gratuite/bus-metro-tramway-transport-reservation/

Pour le V'lille

Tarif très préférentiel dès 14 ans
Le mode d'emploi est ici : www.ilevia.fr/cms/institutionnel/gratuite/vlille/

Pour les nouveaux voyageurs

Les demandes du titre moins de 18 ans sont possibles sur www.ilevia.fr

Pour le service Handipole

Le mode d'emploi est ici : www.ilevia.fr/cms/institutionnel/gratuite/handipole
<https://www.lillemetropole.fr/actualites/transports-moins-de-18-ans-cest-bientot-gratuit>



2022 année électorale : n'oubliez pas de voter!

Cette année, deux rendez-vous aux urnes nous attendent! Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin. N'oubliez pas d'aller voter!

Pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles?

Vous avez jusqu'au 2 ou 4 mars

Jusqu'au mercredi 2 mars (en ligne),
ou jusqu'au vendredi 4 mars (en mairie)

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Service-Public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Dates limites d'inscription sur les listes électorales		
Inscriptions	Élections présidentielles	Élections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars	Jusqu'au 6 mai 2022

Les 7 bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h

- Bureau n° 1 : Salle André Kerkhove
- Bureau n° 2 : Salle Michel Lefebvre
- Bureau n° 3 : École Léonard de Vinci
- Bureau n° 4 : Hôtel de Ville
- Bureau n° 5 : École Pauline Kergomard
- Bureau n° 6 : Résidence Les quatre Vents
- Bureau n° 7 : Résidence des Cygnes

Pas disponible pour venir voter ?

Le dispositif [Maprocuration.gouv.fr](https://www.maprocuration.gouv.fr) est très simple

- 1 : Faire sa demande en ligne
- 2 : Réception d'un mail de confirmation
- 3 : Se présenter au commissariat, gendarmerie ou consulat avec une pièce d'identité ainsi qu'une référence... pour valider votre demande de procuration
- 4 : Celle-ci sera transmise directement au répertoire électoral unique pour être vérifiée

Attention! Nombre de procuration maximal par mandataire :
 ■ 1 si elle est établie en France
 ■ 2 si une des deux est établie à l'étranger

Vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation des scrutins?

Devenez assesseur ou scrutateur d'un bureau de vote
 L'assesseur participe de 8 h à 19 h au déroulement des opérations électorales. La répartition des tâches entre les différents membres du bureau (contrôle des listes, contrôle d'identité, conformité du bureau de vote avec l'électeur) se fait à l'ouverture du bureau de vote à 8 h.

Le scrutateur, lui, arrive peu avant la clôture du scrutin à 18 h pour participer aux opérations de dépouillement. Il ouvre les enveloppes, contrôle les bulletins, décompte le nombre de voix. Conditions : être inscrit sur les listes électorales de la commune de Leers.



NB : Conformément à l'article 44, les assesseurs ne sont pas rémunérés. Les scrutateurs sont également bénévoles.

Vous pouvez déposer votre demande :

- par mail à contact@ville-leers.fr
- par téléphone en appelant le service des Élections au 03 20 200 600 ou en se rendant à l'Hôtel de Ville.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Affaires générales de la mairie au 03 20 200 600.

Notez-le...

Bernard Costeur,
nouveau conseiller municipal

Bernard Costeur a rejoint le Conseil municipal suite à la démission de Soazig Van Den Neste le 6 janvier dernier. Il sera officiellement installé lors de la séance du Conseil municipal du 24 février.



La Ville modernise ses moyens de paiement

Dans un objectif de modernisation de ses moyens de paiement, la Ville propose aux usagers de différents services de la commune de régler en ligne leurs factures, notamment pour la cantine, les garderies périscolaires, les accueils de loisirs, les mercredis récréatifs et le Centre Petite Enfance.

Pour éviter les oublis et faciliter vos démarches, nous vous conseillons d'utiliser ce mode de paiement qui vous permet d'effectuer vos paiements depuis chez vous sans avoir besoin de vous déplacer. En règle générale, les factures sont communiquées aux familles via le portail *Famille* ou le portail *Petite enfance*. Celles-ci peuvent être réglées en ligne ou directement auprès des services concernés par carte bancaire avec « sans contact » jusque 50 €, chèques ou espèces. Les CESU sont acceptés pour les services du Centre Petite Enfance et les garderies périscolaires maternelles.

Si vous n'optez pas pour le paiement en ligne, les règlements peuvent être effectués :

- au service des Écoles pour la cantine, les garderies tous les matins. Ce service encaisse également les inscriptions annuelles pour l'École municipale de musique.

- au service Jeunesse pour les accueils de loisirs et mercredis récréatifs.

- au Centre Petite Enfance pour les crèches collective ou familiale. Au cours du premier trimestre 2022, le prélèvement automatique sera mis en place pour ce service.

Concernant la Maison des Jeunes, les cotisations sont à régler sur place auprès du régisseur, en chèque ou espèces, de même que les sorties organisées par la structure et celles du point municipal *Oxygène*.

Le prélèvement automatique est possible pour les loyers des résidents de l'Éhpad et devrait l'être prochainement pour les résidents des Quatre vents.

Pour le port des repas à domicile,

les paiements s'effectuent uniquement par chèque auprès du CCAS.

Sous l'impulsion de la DGFIP (Direction générale des finances publiques), la démarche engagée par la Ville pour diversifier ses modes de paiement va se poursuivre pour permettre à l'utilisateur de bénéficier d'un service de paiement moderne et accessible à tout moment.



Vie associative

Alliance bras de fer, nouveau club sportif

Bien qu'étant une activité millénaire, le Bras de Fer en tant que sport n'a été reconnu que très récemment.

Depuis 2019, la France l'a intégré à la ligue de force FFForce (qui regroupe des disciplines tels que le culturisme ou la force athlétique). C'est donc aujourd'hui un vrai sport très codifié et organisé comme nous l'explique **Julien Seys**, le président d'Alliance bras de fer, la nouvelle association leersoise : « Notre association est l'unique club officiel de bras de fer sportif de la région... Pour le moment ! C'est un sport qui se développe. Je le vois en tant que représentant officiel de la Ligue de force pour le bras de fer dans les Hauts-de-France. En étant affilié à la fédération de

force, le club a un cadre officiel, des règles... On peut participer aux compétitions. Nous allons d'ailleurs organiser notre 1^{er} Open le 9 avril prochain à la salle Alphonse Daudet de Leers (cf. ci-contre) ».

Passionné par cette discipline depuis près de 20 ans, Julien souhaite partager son expérience en enseignant les bonnes pratiques : « Il est selon moi important d'être bien encadré pour éviter des blessures liées à des mauvais placements, par exemple... Il y a bien sûr un gros travail à faire sur la préparation physique mais c'est aussi une discipline très technique. Nous nous réunissons tous les dimanches uniquement pour travailler la technique sur table. Pour la partie physique, je vois en fonction de

chaque profil ce qu'il doit développer et lui donne un programme de musculation spécifique à faire de son côté. Mais, d'une manière générale, pour être performant, il est essentiel que l'ensemble du bras soit puissant, de l'épaule jusqu'aux doigts ».

Si le bras de fer sportif vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec Julien ou à venir découvrir ce « nouveau » sport lors de l'Open du club le 9 avril.

Alliance Bras de fer
Président : Julien Seys
 175, rue du Maréchal Leclerc
 Tél. : 06 67 98 95 66
 juliseys@numericable.fr
 f i Alliance Bras de fer Lille
 Alliance bras de fer 59

L'Harmonie municipale endeuillée par le décès de Samuel Couillet

C'est avec une grande tristesse que la municipalité a appris le décès du directeur adjoint de l'Harmonie municipale Samuel Couillet qui nous a quittés le 19 janvier à l'âge de 60 ans.



Après avoir été musicien à l'Harmonie municipale de Lannoy, Samuel a rejoint les rangs de l'Harmonie municipale de Leers le 1^{er} février 2003 au pupitre des premières clarinettes. En plus de la clarinette, il jouait de la cornemuse, instrument qu'il a fait découvrir à ses collègues lors d'un concert de gala et aussi d'un réveil en fanfare du 14 Juillet.

Sollicité par Michel Bourgois, président, il avait accepté le poste de directeur adjoint de l'Harmonie municipale, après que sa candidature, soumise au vote des musiciens le 22 avril 2014, ait reçu l'unanimité des voix. Même s'il n'habitait pas la commune, il a toujours mené à bien cette nouvelle mission, avec beaucoup d'assiduité aux répétitions et à toutes les activités du groupe. Il dirigeait les morceaux de musique en alternance avec le directeur, Bruno Duthoit, pour les répétitions et concerts. Simple, jovial et attentif à chacun, il tenait beaucoup à la convivialité et était très apprécié des musiciens. Chacun se souviendra de sa grande silhouette, son chapeau, sa barbe et sa célèbre moustache.

En 2019, il avait intégralement dirigé le spectacle des fêtes du Moulin, « Machu Picchu », répétitions et exécution, qui fut un beau succès pour la ville. Le 9 mai

dernier encore, aux côtés de ses collègues, il avait participé au « Projet fou », un concert original sans public, sur le parking du complexe sportif.

Samuel était titulaire des médailles de la Fédération des sociétés musicales du Nord - Pas-de-Calais de 20, 30 et 40 ans.

Sa deuxième passion concernait le monde avicole - il était président de l'AZO (Association zoologique et ornithologique en Pévèle) - ce qui l'amenait souvent à prodiguer de nombreux conseils autour de lui et il avait même tenu un stand au salon *Nature et Environnement* à Leers. Ses funérailles ont été célébrées le 25 janvier. Les musiciens leersois l'ont accompagné dans son dernier voyage et lui ont offert un morceau qu'il aurait dû diriger lors de la dernière Sainte-Cécile, « Scottish Ballade ».

Nous présentons à son épouse et à toute sa famille nos très sincères condoléances.



1^{er} Open de bras de fer sportif

Samedi 9 avril à Leers

Avis aux licenciés de la Fédération française de sports de force, mais aussi aux amateurs ou aux personnes handicapées...

La Ville accueille sa 1^{ère} compétition de bras de fer sportif

Salle Alphonse Daudet

Toute la journée, à partir de 10h

Que vous souhaitiez participer à la compétition ou juste découvrir la discipline, l'événement est gratuit et ouvert à tous. Des catégories d'âges, de poids et de sexes seront mises en place.

Pour participer, il vous faudra être présent entre 10h et 12h (pour les inscriptions et la pesée).

CARTE OBLIGATOIRE, MODALITÉS D'ACCÈS, NOUVEAUX HORAIRES, MODE DE PAIEMENT...

CE QUI CHANGE DANS VOS DÉCHÈTERIES EN 2022



ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS

MEL MÉTROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

1. Carte déchèterie obligatoire

La MEL a mis en place une traçabilité par carte, pour les apports de déchets encombrants, spéciaux et objets du réemploi dans les déchèteries fixes. Nominative en fonction de la catégorie d'usager, la carte sera désormais strictement obligatoire.

Munis de cette carte, les particuliers peuvent accéder aux déchèteries mobiles et 100 points d'apport en camionnettes DDS. Les professionnels et les administrations peuvent uniquement déposer leurs déchets dans les 13 déchèteries.

La demande se fait sur le portail Démarches de la Métropole Européenne de Lille <https://mesdemarches.lillemetropole.fr/> En attendant le suivi et le traitement de la demande (4 à 5 semaines de délai),

l'ancienne carte reste valable.

2. Horaires uniques pour toutes les déchèteries de la MEL

Saison Basse : du 1^{er} novembre au 31 mars

- Les particuliers : du lundi au samedi* de 7 h 30 à 18 h et le dimanche* de 8 h à 13 h.
- Les professionnels MEL, particuliers hors-MEL, institutions publiques : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h.

Saison Haute : du 1^{er} avril au 31 octobre

- Les particuliers : du lundi au samedi* de 7 h 30 à 19 h et le dimanche* de 8 h à 13 h.
- Les professionnels MEL, particuliers hors-MEL, institutions publiques : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h.

Fermetures annuelles :

les 1^{er} Mai - 25 décembre - 1^{er} Janvier

* Y compris les jours fériés.

3. Accès aux déchèteries fixes selon le type de véhicule et le volume

Particuliers

- Avec véhicule léger ou 2 roues ou avec remorque d'une longueur inférieure à 2 m : 36 passages annuels possibles.
- Avec véhicules de type utilitaire de 3 à 6m³ d'un PTAC de 3,5 tonnes avec ou sans remorque : 18 passages annuels possibles.

Professionnels

- Limité à 36 points annuels.
- Chaque passage est payant sans volume maximum.
- L'accès en déchèteries mobiles est interdit aux professionnels.

4. Certains déchets ne sont plus repris

- Les déchets spécifiques et spéciaux des professionnels (amiante, pneus, DEEE, DDS...).
- Les médicaments à déposer en officines.

5. De nouveaux tarifs sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022

6. Le paiement se fait uniquement par carte bancaire

Pour plus d'informations, rendez-vous sur lillemetropole.fr

Déchetterie mobile

La collecte reprend sur le parking du cimetière *La Croix des Bergers*, rue Louise de Bettignies chaque 3^e dimanche du mois de 9h30 à 12h30 :

- 20 mars ■ 17 avril ■ 15 mai ■ 19 juin ■ 17 juillet
- 21 août ■ 18 septembre ■ 16 octobre ■ 20 novembre

Peuvent y être déposés : les déchets verts, déchets volumineux ou issus du bricolage familial (portes, fenêtres, revêtement de sol...), déchets d'équipement électrique et électronique, déchets diffus spécifiques (peintures, solvants, aérosols, produits phytosanitaires, huiles, etc.), le textile et le mobilier.

C'est gratuit! Il vous suffit de venir avec votre carte d'accès à la déchetterie.



Plantation d'arbres

L'été dernier, plusieurs arbres malades avaient dû être enlevés rue de Lys. Les services de la Ville en avaient profité pour en retirer aussi rue du Maréchal Leclerc, les racines étant gênées par le béton pour pousser.

De nouvelles plantations plus adaptées les ont remplacés cet hiver : 12 **poiriers d'ornement** (sans fruits) *Chanticleer* rue du Maréchal Leclerc et 19 **érables champêtre** *Elsrijk* rue de Lys.



Opération Hauts-de-France propres

La Ville de Leers s'engage à nouveau dans l'opération « Hauts-de-France Propres, participez au nettoyage de la Nature », le samedi 19 mars prochain.

En partenariat avec la région Hauts-de-France, la commune propose de se mobiliser pour ramasser et trier un maximum de déchets et faire de cet événement un véritable moment citoyen.

Il ne s'agit pas de culpabiliser mais d'aider à éveiller les consciences, d'informer sur les bons gestes à adopter et sur une façon raisonnée de consommer.

Gants, chasubles et sacs poubelles, l'équipement nécessaire sera fourni pour passer Leers au peigne fin !

Particuliers, entreprises, associations, écoles, municipalité, adultes et enfants... chacun peut participer à ce grand nettoyage et œuvrer pour la protection de la biodiversité locale.

Ce rendez-vous sera également l'occasion de passer un moment convivial entre riverains d'un même quartier et d'échanger de façon enrichissante sur ses expériences.

Cinq points de rendez-vous ont été fixés ce samedi 19 mars à 9 h (jusqu'à 12 h), dans différents secteurs de la commune :

- Parking du Cœur de Ville, rue Joseph Leroy (un groupe ira vers la rue de Néchin et l'autre vers la rue Roger Salengro) ;
- Parking de *Tendance et Fraîcheur*, rue Pierre Catteau ;
- Parking du Clos Mirabeau, rue Jules Verne ;
- Parking du parc de la Butte, rue de Watrelos ;
- Parking paysager, rue Victor Hugo (vers les rues Franklin et Aurèle Guénard).

Une feuille de route sera remise à chaque participant et le Centre Technique Municipal vous assistera pour récupérer les déchets recueillis.



Aidez-nous à combattre les dépôts sauvages sur le territoire leersoï, participez à l'opération « Hauts-de-France Propres » !

Je souhaite participer à l'opération *Hauts-de-France propres*

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél. Courriel@

- | | | |
|----------|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| SECTEURS | <input type="checkbox"/> Parking du Cœur de Ville (vers rue de Néchin) | <input type="checkbox"/> Parking du Cœur de Ville (vers rue Roger Salengro) |
| | <input type="checkbox"/> Parking de <i>Tendance et Fraîcheur</i> | <input type="checkbox"/> Parking du Clos Mirabeau |
| | <input type="checkbox"/> Parking du Parc de la Butte | <input type="checkbox"/> Parking paysager, rue Victor Hugo |

Signature :

Nombre de participants : Adultes Enfants

Coupon à retourner en mairie ou à envoyer par mail à contact@ville-leers.fr avant le 12 mars 2022.

Calendrier des inscriptions 2022

Voyage des aînés » Jeudi 16 juin Inscriptions

Salle Jacques Lameyse,

Hameau des Lilas, 62/3 rue Victor Hugo

Mardi 10 mai de 9 h à 12 h.

Vendredi 27 mai de 9 h à 12 h.

Salle Paul Herteler,

rue Alexandre Dumas à Leers (Carihém-Clos Mirabeau)

Vendredi 13 mai de 9 h à 12 h. Vendredi 27 mai de 14 h à 17 h.

Salle polyvalente Pasteur, complexe sportif, rue Pasteur

Mercredi 11 mai de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Mercredi 25 mai de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Le voyage est réservé aux Leersois(es) de 68 ans et plus, le jour du voyage, ainsi qu'à leur conjoint(e) (repas payant pour les moins de 68 ans : 45 €)

Semaine bleue - Cinéma des Aînés

» Du lundi 3 au lundi 31 octobre

Spectacle humoristique « Vice Versa »

» Dimanche 9 octobre - Salle André Kerkhove



Inscriptions

Salle polyvalente Pasteur, complexe sportif, rue Pasteur

Le mercredi 21 septembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Salle Jacques Lameyse, Hameau des Lilas, 62/3 rue Victor Hugo

Vendredi 23 septembre de 9 h à 12 h.

Salle Paul Herteler, rue Alexandre Dumas

Vendredi 23 septembre de 14 h 30 à 17 h.

Cette séance de cinéma comme le concert sont réservés aux

Leersois(es) de 68 ans et plus, le jour des inscriptions.

Séance de cinéma payante pour les moins de 68 ans

Spectacle : règlement sur place pour les conjoints de moins de

68 ans ou les non-Leersois

Colis et Banquet de Noël

Inscriptions

Salle Jacques Lameyse, Hameau des Lilas, 62/3 rue Victor Hugo

Jeudi 29 septembre de 9 h à 12 h

Vendredi 21 octobre de 9 h à 12 h.

Salle Paul Herteler, rue Alexandre Dumas

Vendredi 30 septembre de 9 h à 12 h. Jeudi 20 octobre de 9 h à 12 h.

Salle polyvalente Pasteur, complexe sportif, rue Pasteur

Mercredi 5, vendredi 7, mercredi 12 et vendredi 14 Octobre

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le banquet est réservé aux Leersois(es) de 68 ans et plus, le jour du

banquet (repas payant pour les conjoints de moins de 68 ans : 22 €)

Banquet de Noël

» Samedi 17 décembre à 13 h,
salle André Kerkhove

Samedi 5 » De 10 h à 19 h

Dimanche 6 mars » De 10 h à 18 h

Salon des saveurs et du savoir-faire

Près de 100 exposants : immobilier, rénovation et aménagement, ameublement, électroménager, décoration, mode et accessoires, beauté et bien-être, gastronomie et vins, loisirs, communication, automobile, pompes funèbres...

Mais aussi des métiers uniques : ébéniste, joaillier, vannier

avec démonstrations : gravure sur verre, création de bijoux, confection de chapeaux... et de nombreuses dégustations : charcuterie, fromages, bières, vins, foie gras, huîtres, miels et pâtisseries...



Salle Alphonse Daudet - Entrée et tombola gratuites

Mardi 8 mars » De 14 h à 17 h

Bus de l'accès au droit

Vous cherchez une réponse à une question juridique? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit.

Parking de l'Hôtel de Ville



Mardi 15 mars » 19 h 30

Conférence audiovisuelle

La Corse, les perles d'une île

Cette montagne au cœur de la Méditerranée est auréolée de beautés naturelles somptueuses.

Du fait de son insularité, elle a engendré au fil du temps, un fort taux d'espèces animales et végétales endémiques.

Un écosystème remarquable à découvrir en randonnée le long du GR 20 ou en plongeant dans la réserve de Scandola. Mais comprendre la Corse suppose aussi de connaître son histoire, faite de siècles d'affrontements et de rebondissements, pour mieux apprécier ce peuple chaleureux doté d'une culture forte.

Film présenté par Pierre-Marie Hubert.

Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné

Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit - Sur réservation



© Images du monde.



Samedi 19 mars » De 8 h à 13 h

Collecte du sang

Organisée par l'association Don de sang bénévole de Leers.

Salle Pasteur



Samedi 19 mars ▶ 20h
Tribute Julien Clerc
Si on chantait

CHANGEMENT DE PROGRAMME



Tribute Julien Clerc est une formation musicale de qualité avec Benoît Juillet comme interprète et quatre musiciens qui l'accompagnent. Ils reprennent en live pendant plus d'une heure trente les tubes indémodables et irremplaçables de l'artiste : « Si on chantait », « Ce n'est rien », « Mélissa », « Lili voulait aller danser », « Laissons entrer le soleil », « Coeur de Rocker », « Je t'aime etc. »...

Un concert à ne pas manquer !

Salle André Kerkhove - Tarifs : 5 € /

Pass' Culture : 4 € / -14 ans :

gratuit - Sur réservation



Samedi 26 mars ▶ 15h
Carnavaleers



Venez défiler avec votre plus beau costume dans une ambiance conviviale et festive. Tous les enfants accompagnés de leurs parents sont les bienvenus! Depuis le parking du Cœur de Ville, le cortège empruntera les rues de Leers jusqu'à la salle municipale du centre où chaque enfant costumé

se verra offrir un ticket pour la ducasse de printemps et des bonbons.
 Parking du Cœur de Ville

Dimanche 3 avril ▶ 8h45
Parcours du cœur

Organisé à Leers par l'association CAPA.



À l'aide d'un plan et d'indications au sol, vous pourrez marcher, courir ou encore faire du vélo en suivant l'un des deux parcours de 7 ou 10 km.

N'hésitez pas à venir partager cette matinée sportive et conviviale!

Départ : salle Pasteur

Dimanches 10 avril (1^{er} tour) et 24 avril (2nd tour) ▶ De 8h à 19h
Élections présidentielles

Mardi 12 avril ▶ De 14h à 17h
Bus de l'accès au droit

Vous cherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit.

Parking de l'Hôtel de Ville

Mardi 12 avril ▶ 19h30
Conférence audiovisuelle La Bavière, la route romantique



© Images du monde.

La Bavière, avec ses chaînes de montagne automobile réputées, son agriculture florissante... nous offre aussi de superbes paysages parmi lesquels se trouvent des villages au charme incomparable, des sites mythiques laissés par la folie de Louis II de Bavière, des architectures extraordinaires, des lieux baroques où la magie opère et nous transporte dans l'imaginaire romantique de ce roi hors de son temps.

Film présenté par Claude Poret.

Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné

Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit

Sur réservation



Du samedi 23 au mercredi 27 avril
Ducasse de printemps

Les manèges et attractions seront ouverts samedi de 15h à 22h, dimanche, lundi, mardi et mercredi de 15h à 20h30.

Place Lucien Demonchaux

Samedi 2 et dimanche 3 avril ▶ De 10h à 18h
Salon Nature & Environnement



L'eau, l'air, le feu et la terre sont considérés depuis des milliers d'années comme les quatre éléments primordiaux de notre belle planète. Découvrez à quel point la nature est présente dans chacun de ces éléments à travers les démonstrations, ateliers et stands du salon Nature et Environnement.

De nombreux stands vous y attendent* : produits naturels, produits du terroir, conseils en jardinage... Rencontrez des passionnés qui vous feront découvrir, entre autres, la récupération, la gestion et le traitement des **eaux**, la surveillance de la qualité de l'**air**, le chauffage et la prévention contre le **feu**, l'analyse des sols et sous-sols de la **terre**.

Participez aux ateliers gratuits et démonstrations qui se tiendront durant les 2 jours !

Venez avec vos enfants! Des animations ludiques, un concours de dessins sur le thème des quatre éléments, des jeux anciens et des châteaux gonflables seront au rendez-vous.

Salles André Kerkhove et Michel Lefebvre

Entrée et tombola gratuites - Buvette et petite restauration

* Le programme détaillé sera disponible en mairie mi-mars.

GLAM

Vœux pour 2022

Premier édit de l'année et donc il est encore temps de nous souhaiter de bons vœux les uns envers les autres et de prendre de bonnes résolutions pour nous-mêmes.

Bien sûr des vœux de santé, indispensable et nécessaire en attendant la sortie de nos deux années de « galère pandémique » et aussi des vœux de sérénité, avec un retour à un niveau acceptable de notre seuil de tolérance pour un « vivre ensemble » plus agréable qu'aujourd'hui !

De bonnes résolutions aussi pour supporter, personnellement et collectivement, les injonctions contradictoires auxquelles nous sommes confrontés :

- Devoir permettre et accompagner le développement économique et donc participer à la création d'emplois de proximité sans gêner les riverains.
- Devoir construire pour accueillir notamment nos jeunes couples en mal de logements accessibles sans dénaturer le quotidien des riverains mais surtout le plus loin possible de tout le monde...
- Devoir trouver des solutions aux déplacements locaux sans augmenter la place de la voiture dans notre paysage urbain.
- Devoir réaménager et recentrer nos activités mais le plus loin possible du centre-ville...
- Devoir faire plus avec des moyens toujours en baisse ou, au mieux, en stagnation.

Voilà, de façon générale ou particulière, le dilemme auquel nous sommes tous confrontés : le choix entre le cadre de vie et une évolution qu'elle soit économique, démographique, environnementale voire comportementale doit-il se faire seulement à l'aune de notre environnement proche ou, en « dézoomant » un peu, à une échelle un peu plus large ?

Jean-Philippe ANDRIÈS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr
www.glamleers.com

VIVRE À LEERS

À l'heure de la parution de ce numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.

VITALISER LEERS

À l'heure de la parution de ce numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.

Jérémy ROTSAERT
Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivrealleers.fr
<https://www.vivrealleers.fr/>

Mathieu JOHNSTON
Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@vitaliserleers.fr
www.vitaliserleers.fr

Naissances, mariages et décès

Novembre 2021

Ils ont souri à la vie

Jules Gaillet, le mercredi 24
Niya Teir, le samedi 27

Décembre 2021

Ils ont souri à la vie

Antoine Derocq, le dimanche 5
Aurore Delvoye, le lundi 20
Léon Petit - Carvalho, le mardi 21
Albane Philippe, le mardi 28

Ils se sont unis

Mouâd Benfares et Doria Meziane, le samedi 4
Stéphane Lapersonne et Sandrine Lachaert, le samedi 4
Stéphane Hélinckx et Christelle Wallaays, le samedi 11

Ils nous ont quittés

Jean-Pierre Labehaut, le samedi 11
Claudine Brion veuve Outreman, le mardi 21
Annick Tellier épouse Vandamme, le mardi 21
Christian Dewilde, le vendredi 24
Nicolle Obsomer, le jeudi 30

Janvier 2022

Ils ont souri à la vie

Raphaël Lesaffre, le lundi 3
Élina Vanmeenen, le mardi 11
Rosalie Groot, le mercredi 12
Anna Szajwaj, le lundi 17
Constance Bernard, le lundi 17
Alix Saguët, le mardi 18

Ils nous ont quittés

Isabelle Szulkowski, le vendredi 7
Suzanne Lecomte veuve Lampe, le lundi 10
André Billaut, le jeudi 20
Pierre Derycke, le lundi 31

Février 2022

Ils nous ont quittés

Françoise Quensierre épouse Verkinder, le mercredi 2
Nicole Pommer, le samedi 5

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires Générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

CONTACT

Police municipale
intercommunale

42, rue du G^{al} Leclerc
59510 HEM
Tél. : 03 20 66 58 22



Nouvelle infirmière à Leers



Nawal Bouhodani
infirmière libérale
55, rue Victor Hugo
Tél. : 06 02 15 85 63

RECTIFICATIF

Guide pratique 2021-2022

Une erreur s'est glissée dans le guide pratique 2021-2022 de la Ville. Dans la rubrique *Artisans, commerçants et prestataires de service*, page 40, deux sociétés de peinture se sont malencontreusement retrouvées dans la catégorie Plombiers/Chauffagistes.

Tous deux sont à replacer dans la catégorie *Peinture, plâtrerie, décoration*.

Il s'agit de :

■ EIRL Olivier Testelin

25, rue Georges Clemenceau
Tél. : 06 74 69 55 08

■ E2M DÉCO

99, rue de Gibraltar - Gauche
Tél. : 06 20 42 03 97



Les horaires d'hiver changent au 1^{er} avril



Du 1^{er} avril au 1^{er} novembre, les parcs et cimetières sont ouverts de 8 h 30 à 19 h

Nouvelle conseillère



Juliette Dupuis, nouvelle conseillère « France Rénov' » du territoire roubaisien est à votre disposition pour répondre à toutes les questions concernant votre projet de rénovation, de construction ou de réduction de vos consommations d'énergie. Elle vous conseille gratuitement et de manière objective sur la maîtrise de l'énergie (gestes économes), les travaux à réaliser (isolation toiture, murs, fenêtres, système de chauffage, ventilation...), les énergies renouvelables (le solaire, le bois, le vent...) et les aides mobilisables pour vos travaux. Elle vous apporte des solutions concrètes, pratiques, réglementaires et techniques sur la rénovation, dispose de documentations adaptées et vous guide vers des professionnels qualifiés.

Vous pouvez la rencontrer en mairie de Leers le 2^e mercredi du mois entre 14 h et 17 h 30, sur rendez-vous uniquement (à prendre auprès d'un conseiller France Rénov' au 03 62 53 25 11).

Juliette Dupuis,
conseillère France Rénov'
du territoire roubaisien
9, rue des Fabricants à Roubaix
Tél. : 03 62 53 25 11
eieroubaix@adilnpdc.fr

Résultats défi Familles à énergie positive

Le défi n'est pas encore terminé mais les résultats actuels sont prometteurs. L'équipe de Leers est classée 1^{ère} au niveau de sa consommation d'énergie et 8^e pour la consommation d'eau.

Quêtes autorisées sur la voie publique

Voici la liste des quêtes autorisées de mars à mai 2022 :

- Vendredi 11 mars : Œuvre Nationale du Bleu de France
- Du lundi 14 au dimanche 20 mars : Ligue nationale contre le Cancer et APF France Handicap
- Du samedi 19 mars au samedi 2 avril : SIDACTION
- Du lundi 2 au dimanche 8 mai : Œuvre Nationale du Bleu de France



SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 MARS
10 H - 19 H **10 H - 18 H** **2022**



SALON *Saveurs* *et* *Savoir-faire*



GRANDE TOMBOLA



Ville de Leers

SALLE ALPHONSE DAUDET
Rue Roger Salengro